



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 1^{er} septembre 2025

début : 16h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Muriel Preti
MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et
Michel Rochat

Invitations

de déléguer M. Pierre Jordan à l'invitation de la société de tir "Les Maraîches" pour découvrir et tester la nouvelle installation de tir.

d'excuser la Municipalité auprès de Pro-XY Lavaux-Oron dans le cadre de l'invitation à leur 20^e anniversaire.

Remplacement partiel de la haie du cimetière de Mézières

de remercier la Fondation Bataillard pour leur versement.

POCAMA

de valider les demandes suivantes :

- Jeunesse de Carrouge pour leur bal de jeunesse « Halloween Night » dans la Grande salle de Mézières en octobre 2025.

- l'EERV – Région 8 – La Broye pour leur spectacle de la compagnie de la Marelle dans la Grande salle de Mézières en novembre 2025.

Contravention

malgré les explications reçues, de ne pas annuler la contravention délivrée à un propriétaire de voiture sur le parking de l'Épinette.

Ordonnances pénales

- de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un propriétaire de véhicule pour avoir stationné sur la place de parc N°8, mise à ban, du parking du cimetière à Mézières le 1^{er} septembre 2025.
- malgré les explications reçues, de maintenir l'ordonnance pénale N°37/2025.

CAMAC 243859 / Trchsel

de transmettre à la Camac le dossier N°243859 qui concerne la pose d'une sonde géothermique et remplacement de l'ancienne PAC air-eau.

Parcelle N°667

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 36 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°70

sous réserve de la validation du service du recensement de la Direction des monuments et des sites, de signer le formulaire d'annonce pour la production du chauffage ou de l'eau chaude sanitaire par une pompe à chaleur air/eau ou air/air,

Parcelle N°4207

d'autoriser les propriétaires à créer une grille d'évacuation sur leur chemin d'accès et à se raccorder sur la conduite communale qui passe sous le trottoir.

Théâtre du Jorat

d'accepter la mise en place d'une nouvelle signalétique par l'installation d'un totem, selon dossier remis.

Expulsion forcée à Carrouge

de valider le devis de Harsch pour la location d'un dépôt.

Demandes de fouilles

d'autoriser des fouilles dans le secteur de l'Ecorcheboeuf à Carrouge et sur le chemin du Petit Dévin et à la Route de Servion à Mézières.

Demandes de location

d'accepter les demandes de location :

- du Chœur Mixte pour la Grande salle de Carrouge en juin 2026.
- de l'APV Mézières et environs pour la salle des Enfants Bourgeois en octobre 2025.

Immeuble Champ du Buisson à Mézières

de mandater l'entreprise Stucki Electricité pour corriger les défauts électriques constatés, lors du dernier contrôle.

Garages du petit Collège de Mézières

de mandater un peintre pour la réfection des peintures des virevents.

de mandater le personnel de la voirie pour refaire le seuil d'un des garages.

Immeuble du Général Guisan :

de mandater un peintre pour la réfection de la porte d'entrée de l'immeuble.

Abri bus du Moulin à Ferlens :

de mandater le personnel de la voirie pour sécuriser cet abri.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery



La Secrétaire

Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 8 septembre 2025